

l'hystérie qui règne, il est possible que, comme le prétendait le premier ministre, le gouvernement reçoive un grand nombre de lettres et d'appels téléphoniques approuvant la mesure adoptée. Mais je prédis que d'ici six mois, quand les Canadiens auront eu le temps de bien méditer sur ce qui s'est passé aujourd'hui—l'abolition de toutes les protections et libertés que garantissent actuellement nos lois canadiennes, l'imposition au Canada tout entier de la loi sur les mesures de guerre, l'adoption de règlements permettant la détention préventive d'une personne pendant 90 jours sans lui donner l'occasion d'établir son innocence—quand ce jour viendra, dis-je, les Canadiens se rappelleront ce vendredi de triste mémoire pour les libertés civiles au Canada.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, après avoir reçu l'unanimité de la Chambre pour présenter, ce matin, un projet de loi que personne ne désirait et après avoir entendu les chefs de l'opposition officielle et du Nouveau parti démocratique (MM. Stanfield et Douglas) dire que nous n'aurions peut-être pas dû accepter ces mesures, j'estime qu'on joue à la politique purement et simplement. En effet, c'est ce que l'on fait en traitant de questions qui ne sont pas du tout pertinentes à la situation qui prévaut actuellement dans la province de Québec.

Je voudrais signaler, en ce qui concerne la population de la province de Québec, que je pense mieux la connaître que le chef de l'opposition officielle ou du Nouveau parti démocratique.

Personne n'est heureux ce matin d'avoir à présenter de telles mesures pour enfin mettre un terme au terrorisme dans la province de Québec. Ni le très honorable premier ministre (M. Trudeau), ni les autres ministres, ni aucun député, bref, personne n'est heureux d'avoir à prendre de telles mesures, et si ces dispositions se sont avérées nécessaires, je ferai remarquer qu'on a trop tardé à y recourir.

Il y a un an, lorsque le président du Conseil exécutif de Montréal (M. Saulnier) faisait une mise en garde contre les agissements de terroristes au sein de la Compagnie des jeunes Canadiens, par exemple, de même que dans d'autres organisations à Montréal, le gouvernement ne croyait pas à la véracité de ses propos. M. Saulnier demandait la tenue d'une enquête royale qui irait au fond des choses; le gouvernement a refusé. Il fallait, pour agir, attendre que se produise l'enlèvement de deux personnages éminents, avant d'agir. Voilà pourquoi je disais, il y a plus d'une semaine déjà, qu'il n'y avait pas d'autre moyen à prendre que d'imposer les mesures de guerre, étant donné la gravité de la situation actuelle.

Monsieur l'Orateur, je regrette que ces agissements aient eu lieu dans la province de Québec et qu'ils aient été perpétrés par certains de mes compatriotes canadiens-français. Il me semble que nous aurions pu appeler l'attention du monde entier d'une autre façon qu'en utilisant des procédés tels que ceux utilisés par le FLQ.

On a signalé tantôt que la situation actuelle tirait ses racines quelque part. C'est vrai. Nous le disons depuis longtemps. Nous avons appelé l'attention du gouvernement sur certains agissements qui ont eu lieu au Québec depuis de nombreuses années. Au fait, quand j'ai déclaré à la Chambre, à maintes reprises, que des séparatistes travaillaient à Radio-Canada, on ne voulait pas croire que cette société d'État servait de plate-forme à ceux qui semaient la haine et la mésentente au Canada. (*Applaudissements*) On disait que je n'avais pas raison. Le secrétaire d'État (M. Pelletier) défendait Radio-Canada, alors qu'il savait fort bien que des séparatistes, des membres actuels du FLQ étaient à l'emploi de cette société d'État, dont les frais d'exploitation sont défrayés à même les taxes des contribuables.

Monsieur l'Orateur, il y a un autre point que je désire signaler. Quand on a toléré l'entrée au Canada de professeurs algériens, par exemple, qui étaient des révolutionnaires venant faire l'éducation terroriste de nos propres enfants, on ne s'y est pas opposé. Nous les avons admis au pays par centaines et ce sont eux que l'on a arrêtés ce matin, y compris des professeurs des universités de Montréal, du Québec et Laval.

Monsieur l'Orateur, pourquoi n'avons-nous pas agi quand c'était le temps? Voici que des étudiants se soulèvent. De plus, dans la ville de Hull, à quatre heures ce matin, trois ou quatre étudiants, dont un fils de médecin, étaient arrêtés pour activités subversives. Ces étudiants-là ont été soulevés par d'autres, par des gens qui ont dit: Unissons-nous et renversons l'ordre établi. Je ne partage pas du tout les propos tenus tantôt par le chef du Nouveau parti démocratique (M. Douglas), quand il a dit que les responsables des enlèvements ou de la situation qui prévaut actuellement au Québec sont les déshérités de la vie.

En effet les étudiants, les universitaires, pour la plupart, sont des «fils à papa». Ce sont eux les premiers responsables de la situation. (*Applaudissements*)

Parmi eux se trouvent des sans-cœur, des lâches qui n'ont pas à cœur de travailler et qui veulent bénéficier de l'ignorance du peuple pour essayer de gravir les échelons dans l'administration d'un pays.

Je pourrais donner des centaines d'autres exemples. Ce à quoi nous assistons présentement, au Canada, s'est déjà produit dans d'autres pays.

Il y a deux ans, en Tchécoslovaquie, les étudiants se soulevaient contre la perte de leur liberté qu'ils voulaient reconquérir. Les étudiants d'aujourd'hui, à Prague, sont les fils des étudiants d'il y a 25 ou 30 ans, de ceux qui faisaient la révolution pour obtenir le régime totalitaire qu'ils subissent aujourd'hui, alors qu'ils ne peuvent plus reconquérir leur liberté. C'est ce qu'il faut éviter au Canada. Ceux qui se battent au nom de la «fameuse» liberté, au sein du FLQ, sont des gens qui veulent enlever la liberté aux autres, une fois au pouvoir. (*Applaudissements*)